



Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement

HANDELSABTEILUNG

Département fédéral de l'économie publique

DIVISION DU COMMERCE

Selon n. conversation.

3003 BERN, den

BERNE, le 14 novembre 1972

à					e/a
date	RG	RG			
visa					
22 NOV. 1972					
061.4					

Ambassade de Suisse

M a d r i d

Sp.821 AVA - L
ad 061.4. - AP/pw

Monsieur l'Ambassadeur,

Nous vous remercions de vos communications rapides concernant la visite du Ministre espagnol de l'industrie, M. López de Letona, ainsi que du directeur général, M. José Luis Cerón Ayuso.

Par lettre du 9 novembre, vous avez déjà reçu un compte rendu de cette visite. L'objet de la présente lettre est de compléter les informations en ce qui concerne l'intérêt de l'Espagne pour un rapprochement de l'AELE.

Cette question a été abordée entre les deux ministres et dans une conversation entre le ministre espagnol, M. Cerón, d'une part, et le soussigné, de l'autre.

Du côté espagnol, les questions posées touchaient à la procédure de rapprochement, au calendrier à observer, ainsi qu'à la nature d'un arrangement éventuel. Des contacts que l'Espagne a eus avec tous les pays qui resteront membres de l'AELE, mais pas encore avec la Norvège, nos hôtes tirent la conclusion que leurs intentions sont accueillies positivement. Des contacts qui ont eu lieu à Vienne, ils déduisaient que leur candidature devrait être posée avant la prochaine réunion des 16 et 17 novembre à Vienne, et qu'un observateur devrait y être délégué. Quant au fond, ils donnent leur préférence à une formule d'association ^x plutôt qu'à une adhésion ou à la conclusion d'accords bilatéraux.

Du côté suisse, il a été confirmé que nous souhaitons un rapprochement de l'Espagne vers l'AELE. Nous nous sommes montrés

x de type
finlandais.

très positifs sur ce point. En revanche, nous avons donné des conseils de prudence en ce qui concerne la procédure et le calendrier. Nous avons relevé que les différents pays étaient engagés dans leur procédure interne d'approbation et de ratification, que la Finlande n'avait pas encore signé son accord avec le Marché commun et que la Norvège n'avait même pas encore commencé à négocier un accord de libre-échange avec la Communauté (depuis lors, elle a engagé des conversations exploratoires). Il nous semblait dès lors judicieux de ne rien entreprendre qui puisse gêner à ce stade l'un ou l'autre des pays de l'AELE, de sorte que publiquement nous étions en faveur de la plus grande discrétion. En revanche, il est possible de déclencher un processus de réflexion sur le plan technique.

Nous avons fortement déconseillé le dépôt d'une candidature en bonne et due forme avant la réunion ministérielle de Vienne afin d'éviter, par trop de précipitation, que certains ministres (nous pensions au représentant de la Norvège, par exemple) ne soient conduits à prendre publiquement une attitude négative. Des discussions officieuses se tiendront sans doute de toute manière. Nous nous proposons d'en avoir en tout cas avec le ministre norvégien pour sonder la position de ce pays.

Il est apparu évident que seule la Suisse pouvait prendre une certaine initiative en faveur de l'Espagne. M. le Conseiller fédéral Brugger a confirmé que nous pourrions exercer un certain parrainage en faveur de ce pays. Au retour de la réunion ministérielle à Vienne, nous ferons savoir officieusement à l'Espagne le résultat de nos sondages. Elle décidera alors du moment à choisir pour établir un contact avec le gouvernement norvégien et, le cas échéant, pour préciser ses intentions par une démarche auprès du Secrétaire général de l'AELE, à Genève.

En ce qui concerne la nature de l'arrangement, nous avons relevé qu'il n'était pas nécessaire de la fixer a priori, qu'au

- 3 -

moment venu les négociations s'engageraient quant au contenu d'un arrangement et c'est seulement à la fin de la négociation que l'on pourrait choisir entre la participation comme membre ou l'association. Dans l'intervalle, une indication d'une préférence espagnole en faveur de l'association est de nature à atténuer les résistances politiques qui pourraient se produire.

Nous vous tiendrons au courant du développement de cette affaire et attendons avec intérêt toutes nouvelles informations de votre part.

Veillez, Monsieur l'Ambassadeur, agréer l'assurance de notre considération distinguée.

Département fédéral de l'économie publique
Division du Commerce
Le Délégué aux Accords commerciaux:

P. Langnetiz